

Fiche pédagogique

*La Convocation*Titre original : *Armand*Film long métrage de fiction
| Norvège | 2024Écrit et réalisé par : Halfdan Ullmann
Tøndel
Produit par : Andrea Berentsen Ottmar
Image : Pål Ulvik Rokseth
Musique : Ella van der Woude
Montage : Amalia Becciolini
Avec : Renate Reinsve, Ellen Dorrit,
Petersen Øystein Røger, Endre Hellestveit,
Janne Heltberg, Thea Lambrechts Vaulen

Durée : 117 minutes

Version originale, sous-titrée français /
allemand

Distributeur en Suisse : Frenetic Films

Sortie en salles : 5 mars 2025

Âge légal : 12 ans

Âge suggéré : 14 ans



Lorsqu'un incident se produit à l'école, les parents des jeunes Armand et Jon sont convoqués par la direction. Mais tout le monde a du mal à expliquer ce qu'il s'est réellement passé. Les récits des enfants s'opposent, les points de vue s'affrontent, jusqu'à faire trembler les certitudes des adultes...

Objectifs pédagogiques

- Identifier et analyser les rôles, objectifs et enjeux des différentes parties dans une situation de gestion de conflit
- S'interroger sur le rôle de l'enseignant-e dans une gestion de crise
- Développer une réflexion critique sur la crédibilité de la parole des enfants dans un cadre juridique et éducatif
- Analyser les procédures possibles à mettre en place face à une crise impliquant des élèves dans un cadre scolaire
- Sensibiliser à la notion de responsabilité dans des situations collectives et individuelles

Disciplines et thèmes concernés

Formateurs HEP et cadres scolaires

Sensibiliser les futurs enseignant-es aux enjeux de la relation école-famille dans des contextes de crise. Analyser les dilemmes moraux et éthiques dans la gestion d'accusations graves impliquant des enfants. Identifier les stratégies de médiation et de gestion des tensions dans des situations conflictuelles.

Secondaire II

Économie et droit

Explorer les principes fondamentaux des droits de l'enfant.
Analyser les enjeux liés à la parole de l'enfant.

Psychologie

Analyser le développement psychologique de l'enfant et l'impact d'accusations portées contre lui/elle. Étudier les réactions émotionnelles des parents, enseignant-es et autres acteurs face à une situation de crise.

Philosophie

Être capable de définir et reconnaître l'homme comme personne responsable, digne, libre et sujet de droits.
Réfléchir à l'impact des choix individuels dans des situations collectives.

Cycle 3

Citoyenneté

S'approprier, en situation, des outils et des pratiques de recherche appropriés aux problématiques des sciences humaines et sociales
→ Objectif SHS 33 du PER

Résumé

Dans *La Convocation (Armand)*, Elisabeth, une actrice renommée et mère célibataire, est convoquée à une réunion dans l'école de son fils de six ans. Dès son arrivée, elle comprend que la situation est grave : Armand est accusé d'un geste répréhensible envers un autre enfant. Face aux enseignants et aux parents concernés, Elisabeth tente de comprendre la nature exacte des faits, tout en défendant son fils. Très vite, la discussion se tend, oscillant entre protection de l'enfance, justice et responsabilité parentale.

Au fil de la réunion, la perception des événements par les uns et les autres diverge, révélant la complexité des rapports entre adultes lorsqu'un enfant est mis en cause. Elisabeth se retrouve confrontée à ses propres doutes : doit-elle croire inconditionnellement son fils, ou accepter la possibilité d'une faute ? Entre non-dits, émotions exacerbées et tensions sociales, la rencontre se transforme en un huis clos intense où chacun projette ses propres peurs et jugements.

Le film explore subtilement la subjectivité du regard porté sur l'enfance et les effets des dynamiques de groupe sur la prise de décision. Les enjeux dépassent rapidement le simple cas d'Armand : c'est toute la question de la responsabilité collective face à l'éducation et à la justice qui est mise en lumière.

Dans une mise en scène sobre et oppressante, *Armand* interroge la manière dont la vérité se construit dans un contexte chargé d'émotions et de préjugés. Il ne donne pas de réponse définitive, laissant le spectateur face à ses propres questionnements sur l'innocence, la culpabilité et la manière dont la société gère les conflits impliquant les enfants.



Pourquoi *La Convocation* est à voir avec vos étudiant-es / élèves

La Convocation (Armand) est un outil de réflexion intéressant pour les formateurs·trices en HEP, les cadres scolaires et les élèves. Il soulève des questions importantes sur la responsabilité éducative, la gestion des conflits et la perception de la vérité. À travers un huis clos tendu où une mère défend son fils accusé d'un acte répréhensible, le film met en lumière les dilemmes éthiques et moraux auxquels sont confrontés les professionnels de l'éducation.

Pour les formateurs HEP et cadres scolaires, ce film de fiction permet de réfléchir à la manière dont les institutions éducatives gèrent des situations conflictuelles et sensibles. *La Convocation (Armand)* soulève des enjeux de responsabilité, de protection de l'enfance et de gestion des relations entre parents, enseignants et élèves, offrant un point de départ pour interroger les pratiques pédagogiques et la posture professionnelle face aux accusations graves.

Pour les élèves, suivant notamment des cours de citoyenneté, droit, psychologie ou philosophie, *La Convocation (Armand)* offre l'opportunité d'explorer des notions fondamentales telles que la présomption d'innocence, la responsabilité individuelle et collective, ainsi que les droits de l'enfant. Le film permet de questionner le rôle des émotions et des biais cognitifs dans la prise de décision, tout en favorisant un débat sur la place de l'enfant dans la société et l'importance du dialogue pour résoudre les conflits.

La Convocation (Armand) nous semble être un film pertinent pour initier des discussions sur la responsabilité, la justice et la gestion des conflits, que ce soit pour former des professionnels de l'éducation ou pour sensibiliser les élèves aux enjeux sociaux et éthiques.



Pistes pédagogiques

Avant le film

1. Hypothèses sur le contenu du film

Sans dévoiler le contenu du film, commencez par demander aux étudiant-es / élèves de formuler des hypothèses sur le sujet du film à partir de son titre : *La Convocation (Armand)*.

Invitez-les à discuter en petits groupes et à réfléchir sur le mot "convocation" : qu'évoque ce terme ? En quoi se différencie-t-il d'une simple "invitation" ? À quelles situations peut-il être associé (école, justice, administration, situation de crise, etc.) ? Qui peut être Armand ?

2. Réflexion personnelle sur les convocations

Invitez les étudiant-es / élèves à partager leurs propres expériences ou impressions liées à une convocation (si pertinent et dans un cadre respectueux). Demandez-leur de réfléchir à ce qu'une convocation peut symboliser pour eux : une opportunité, une menace, un moment de tension, ou encore une occasion d'explication.

3. Témoignages de cadres scolaires sur des situations de crise

Invitez les cadres scolaires à partager des témoignages sur des situations de crise vécues ou entendues dans le cadre scolaire. Cela pourrait inclure des incidents où des élèves ont été accusés de comportements inappropriés, des crises familiales, ou des tensions entre parents et école qu'il fallait tenter d'apaiser.

Les cadres sentaient-ils suffisamment préparés ? L'école a-t-elle mis en place des formations ou un protocole pour gérer ces situations ?

Après le fim

1. Identifier les différentes parties en présence

Objectif : identifier et analyser les rôles, objectifs et enjeux des différentes parties dans une situation de gestion de conflit.

Introduction :

- Oralement, demandez aux étudiant-es / élèves quels sont les différents groupes présents dans le film lors de la convocation.

Déroulement de l'activité :

- **Divisez la classe en 3 groupes**, chacun travaillant sur une des parties suivantes : l'institution scolaire (le proviseur et l'enseignant-e), les victimes (les parents de l'enfant accusé) et le présumé coupable (la mère de l'enfant accusé d'agression).
- Demandez aux groupes de **remplir le tableau** qui se trouve annexe 1 (proposition de corrigé en annexe 2) avec les éléments suivants : qui représente chaque partie dans le film ? Quel est le rôle et les intérêts de cette partie ? En quoi la prise de position de cette partie peut-elle être problématique ? Que pourrait être, selon vous, la position idéale de cette partie pour résoudre cette situation de manière juste et équitable ?

Mise en commun et ajustement des réponses :

- Chaque groupe présente ses réponses au reste de la classe. Les autres étudiant-es / élèves peuvent poser des questions pour clarifier ou approfondir certains points.

2. Le rôle de l'enseignant-e

Objectif : s'interroger sur le rôle de l'enseignant-e dans une gestion de crise.

Introduction :

- Demandez oralement aux élèves quelle est la position de l'enseignante au début et à la fin du film ?

Déroulement de l'activité :

- **Divisez les étudiant-es / élèves en petits groupes**, puis demandez-leur de **discuter des cas** présentés dans l'annexe 3.

Mise en commun et correction :

- Chaque groupe présente sa réflexion et ses solutions devant la classe. Les autres groupes pourront poser des questions et suggérer d'autres solutions ou approches.
- Terminez l'activité en récapitulant les éléments essentiels du rôle de l'enseignant-e dans la gestion de crises à l'aide de la publication « Situations de crise – un guide pour les écoles » proposée par la CDIP (lien en annexe 6).

3. La parole des enfants

Objectif : développer une réflexion critique sur la crédibilité de la parole des enfants dans un cadre juridique et éducatif.

Introduction :

- Posez la question aux étudiant-es / élèves : quels obstacles un enfant peut-il rencontrer lorsqu'il essaie de parler d'une situation injuste ou grave ?
- Notez les réponses au tableau (peur des conséquences, influence des adultes, manque de vocabulaire, etc.)

Déroulement de l'activité :

- Mettez en place **un débat** sur la question suivante : "Doit-on toujours croire un enfant ?".
- À partir de la documentation fournie, **les étudiant-es / élèves listent des arguments** pour et contre cette idée.

Exemple de documentation à mettre à leur disposition (voir les liens en annexe 6) :

- Christilla Pellé-Douël, « Enquête : faut-il croire les enfants ? », *Psychologie magazine*, 2009 :
- Daligand, L., « La parole de l'enfant, la vérité et la loi », *Le Journal des psychologues*, n° 268(5), 2009, pp. 32-36.
- Levy Haesevoets, Y., « L'analyse psychologique du mensonge chez l'enfant : un défi pour l'expertise psycholégale de crédibilité », *Enfances & Psy*, n° 53(4), 2011, pp. 87-99.
- Jean-Pierre Durif-Varembont, « *Parole de l'enfant et parole à l'enfant en justice* », *Droit et cultures*, 55, 2008, pp. 201-219.
- Podcast « *Les enfants peuvent-ils parler ?* » proposé par France Culture, 2024.

Mise en commun et correction :

- Organisez un débat structuré avec un maître du temps : 2 étudiant-es / élèves qui défendront la position "Il faut toujours croire un enfant" et 2 étudiant-es / élèves qui défendront la position "On ne peut pas toujours croire un enfant". Les étudiant-es / élèves doivent utiliser les arguments préparés lors de la phase de recherche pour soutenir leur position. Le maître du temps veillera à ce que chaque participant puisse s'exprimer de manière équitable, en limitant le temps de parole.

4. Élaboration d'une procédure en cas de crise dans le cadre scolaire

Objectif : analyser les procédures possibles à mettre en place face à une crise impliquant des élèves dans un cadre scolaire.

Introduction :

- Demandez aux étudiant-es / élèves : « Dans le film, quelle est la procédure mise en place face au cas opposant Jon à Armand ? »
- Puis demandez : « À votre avis, quelle serait la procédure plus appropriée à mettre en place ? »

Déroulement de l'activité :

- **Divisez la classe** en petits groupes. Chaque groupe doit **réfléchir aux différentes étapes d'une procédure** à mettre en place.

Mise en commun et correction :

- Chaque groupe présente sa procédure à la classe, en expliquant les étapes choisies et les raisons de leurs choix. Encouragez les autres groupes à poser des questions ou à proposer des améliorations à chaque présentation.

- Terminez l'activité en rappelant les différentes étapes d'une procédure d'après la publication « Situations de crise – un guide pour les écoles » disponible sur le site de la CDIP (lien en annexe 6).

5. Responsabilité individuelle et collective

Objectif : sensibiliser les élèves à la notion de responsabilité dans des situations collectives et individuelles.

Introduction :

- Demandez aux étudiant-es / élèves dans quelles situations nous avons une responsabilité individuelle (ex : respecter les règles et les lois, aider une personne en difficulté, faire preuve de respect envers les autres, dénoncer une injustice, etc.) ? Une responsabilité collective (ex : favoriser un climat de respect et de bienveillance, prendre des décisions justes pour tous, soutenir les victimes de harcèlement ou d'injustice, etc.) ?
- Notez les réponses sur un tableau en distinguant les deux notions.

Déroulement de l'activité :

- **Divisez la classe** en petits groupes et **attribuez à chacun une situation problématique** impliquant une responsabilité individuelle et/ou collective présentée dans l'annexe 4 (correction en annexe 5).
 - Un-e élève est harcelé-e en ligne, la plupart des camarades voient les messages mais ne réagissent pas.
 - Un groupe d'amis triche à un examen, un-e élève hésite à en parler.
 - Une rumeur mensongère se propage sur un-e élève, chacun-e la répète sans vérifier.
 - Un-e élève est exclu-e d'un groupe de travail en classe parce que les autres pensent qu'il/elle est "différent-e" ou "pas assez fort-e".
- Chaque groupe doit réfléchir et répondre aux questions suivantes en **complétant le tableau** :
 - Qui a une responsabilité individuelle dans cette situation ?
 - Qui a une responsabilité collective ?
 - Que pourrait faire chaque acteur pour changer la situation ?

Mise en commun et correction :

- Chaque groupe partage son analyse avec la classe.
- Vous pouvez évoquer le concept de « *bystander effect* » (effet du témoin), où les gens n'agissent pas en pensant que d'autres vont le faire à leur place.

Autre proposition : Proposez aux étudiant-es / élèves de **dissenter** sur l'une des questions suivantes :

- Peut-on être responsable des actes des autres ?
- La responsabilité collective excuse-t-elle l'inaction individuelle ?

ANNEXE 1 – Tableau de l'activité « Identifier les différentes parties en présence »

LES PARTIES	LES REPRÉSENTANTS	LES OBJECTIFS	PROBLÉMATIQUES DE LA POSITION	POSITION À ADOPTER SELON VOUS
L'institution scolaire				
La victime				
Le présumé coupable				

ANNEXE 2 – Tableau corrigé de l'activité « Identifier les différentes parties en présence »

LES PARTIES	LES REPRÉSENTANTS	LES OBJECTIFS	PROBLÉMATIQUES DE LA POSITION	POSITION À ADOPTER SELON VOUS
L'institution scolaire	Le proviseur, son adjointe et l'enseignante	<ul style="list-style-type: none"> - Résoudre cette situation - Maintenir l'ordre - Assurer un environnement sûr pour tous les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas ébruiter l'affaire - Éviter d'appeler la police - Protéger son image et éviter tout scandale - Préserver l'intégrité de l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Intervenir le plus tôt possible quand l'affaire est grave - Protéger le personnel enseignant - Mettre en place une procédure claire
La victime	Les parents de l'enfant supposé victime de l'acte	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger leur enfant - Recevoir des excuses - Obtenir justice 	<ul style="list-style-type: none"> - Confondent la mère et l'enfant présumé coupable - Soupçonnent le mari défunt de s'être suicidé - Sont respectivement attiré par / jaloux d'Elisabeth - Mentent pour protéger leur fils 	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer clairement leurs attentes - Chercher une solution pacifique - Ne pas accuser les autres parents
Le présumé coupable	La mère de l'enfant présumé coupable	<ul style="list-style-type: none"> - Défendre son enfant - Prouver l'innocence de son fils. - Éviter toute sanction injuste. 	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger son enfant face à une accusation potentiellement infondée - Défendre sa propre crédibilité en tant que mère célibataire - Refuser d'accepter l'existence d'un problème - Ne pas saisir la gravité de l'acte 	<ul style="list-style-type: none"> - Se montrer plus ouverte à l'écoute des différents témoignages pour mieux comprendre la situation - Assumer une responsabilité partagée - Respecter la procédure légale

ANNEXE 3 – Les cas de l'activité « Le rôle de l'enseignant-e »

Selon vous, comment doit agir un enseignant.e face à ces 3 situations ?

Cas 1 - Lors de la récréation, un.e enseignant.e remarque qu'un.e élève semble apeuré.e et évite un.e camarade. Après l'avoir questionné en privé, l'élève finit par avouer qu'il/elle se fait régulièrement frapper par un autre élève, mais qu'il/elle n'ose rien dire par peur des représailles.

Questions - *Comment l'enseignant.e doit-il réagir lorsqu'il/elle apprend que l'élève est victime de violences physiques ? Quels sont les premiers gestes et paroles à adopter pour apaiser l'élève et l'encourager à parler ? Comment l'enseignant.e doit-il/elle informer les autorités scolaires ou les parents tout en respectant la confidentialité et le bien-être de l'élève ?*

Cas 2 - Un.e enseignant.e remarque qu'un.e élève autrefois sociable devient de plus en plus isolé.e et distrait.e en classe. Après un échange en tête-à-tête, l'élève avoue qu'il/elle reçoit des messages insultants et humiliants sur un groupe privé créé par ses camarades. Il/Elle n'ose pas en parler par peur que cela s'aggrave et que personne ne le croie.

Questions - *Quelle est la démarche à suivre pour assurer une prise en charge rapide du harcèlement numérique (impliquer les parents, contacter l'administration scolaire, etc.) ? Quelles actions peuvent être mises en place pour prévenir ce type de harcèlement à l'avenir dans l'école ?*

Cas 3 - Un.e élève, visiblement troublé.e, confie à son enseignant.e qu'un.e camarade l'a touché.e de manière inappropriée dans les toilettes de l'école. Il/Elle hésite à en parler à ses parents et craint les réactions des autres élèves.

Questions - *Comment l'enseignant.e doit-il/elle réagir face à une accusation d'attouchement ? Quels sont les protocoles et les lois qui doivent être suivis dans ce genre de situation ? Comment protéger l'élève tout en respectant la confidentialité et en évitant d'aggraver la situation ?*

ANNEXE 4 – Tableau de l'activité « Responsabilité individuelle et collective »

		Responsabilité individuelle	Responsabilité collective	Actions possibles
Cas 1	Un·e élève est harcelé·e en ligne, la plupart des camarades voient les messages mais ne réagissent pas.			
Cas 2	Un groupe d'amis triche à un examen, un·e élève hésite à en parler.			
Cas 3	Une rumeur mensongère se propage sur un·e élève, chacun·e la répète sans vérifier.			
Cas 4	Un·e élève est exclu·e d'un groupe de travail en classe parce que les autres pensent qu'il/elle est "différent·e" ou "pas assez fort·e".			

ANNEXE 5 – Tableau corrigé de l'activité « Responsabilité individuelle et collective »

		Responsabilité individuelle	Responsabilité collective	Actions possibles
Cas 1	Un·e élève est harcelé·e en ligne, la plupart des camarades voient les messages mais ne réagissent pas.	Ceux qui voient les messages ont la responsabilité d'agir en signalant l'incident ou en soutenant la victime.	L'ensemble du groupe doit refuser la normalisation du harcèlement en ligne et promouvoir un climat bienveillant.	<ul style="list-style-type: none"> - Signaler les messages aux autorités compétentes (professeurs, parents, plateforme) - Soutenir la victime en lui apportant du réconfort
Cas 2	Un groupe d'amis triche à un examen, un·e élève hésite à en parler.	Chaque élève qui triche enfreint les règles et doit assumer ses actes. Celui ou celle qui hésite à en parler a la responsabilité de décider entre dénoncer une faute ou se taire.	Si la triche devient une habitude, cela affecte l'équité et la valeur du travail de tous.	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager une culture d'intégrité académique - Rappeler l'importance du mérite - Sensibiliser aux conséquences de la triche.
Cas 3	Une rumeur mensongère se propage sur un·e élève, chacun·e la répète sans vérifier.	Ceux qui répètent la rumeur ont une responsabilité dans la diffusion du mensonge.	L'effet de groupe amplifie la rumeur, créant un climat toxique.	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier les informations avant de les partager - Dénoncer les fausses rumeurs - Défendre la personne concernée
Cas 4	Un·e élève est exclu·e d'un groupe de travail en classe parce que les autres pensent qu'il/elle est "différent·e" ou "pas assez fort·e".	Chaque élève du groupe qui exclut quelqu'un participe à une forme de discrimination ou d'injustice.	La classe dans son ensemble doit veiller à favoriser l'inclusion et le respect de chacun.	<ul style="list-style-type: none"> - Inclure tout le monde en reconnaissant les compétences et les qualités de chacun - Parler à ceux qui excluent et leur faire comprendre pourquoi c'est injuste

ANNEXE 6 – Ressources bibliographiques

- **Pour les activités « Le rôle de l'enseignant » et « Élaboration d'une procédure en cas de crise dans le cadre scolaire »**

« Situations de crise – un guide pour les écoles »,
CDIP 2004 Groupe d'auteurs : Hermann Blöchlinger, Hansruedi Brünggel-Kiener, Hans Ulrich Hofmann, Otilie Mattmann-Arnold, Jean-Pierre Ryser, Anton Strittmatter
80 pages.

[Lien](#) pour télécharger la publication.

- **Pour l'activité « La parole de l'enfant »**

Christilla Pellé-Douël, « Enquête : faut-il croire les enfants ? », *Psychologie magazine*, 2009.
<https://www.psychologies.com/Famille/Enfants/Paroles-d-enfants/Articles-et-Dossiers/Enquete-faut-il-croire-les-enfants>

Daligand, L., « La parole de l'enfant, la vérité et la loi », *Le Journal des psychologues*, n° 268(5), 2009, pp. 32-36.

<https://shs.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2009-5-page-32?lang=fr>

Levy Haesevoets, Y., « L'analyse psychologique du mensonge chez l'enfant : un défi pour l'expertise psycholégale de crédibilité ». *Enfances & Psy*, n° 53(4), 2011, pp. 87-99.

<https://shs.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2011-4-page-87?lang=fr>

Jean-Pierre Durif-Varembont, « *Parole de l'enfant et parole à l'enfant en justice* », *Droit et cultures*, 55, 2008, pp. 201-219.

<https://journals.openedition.org/droitcultures/1379?ref=enfance-jeunesse-infos&lang=en>

Podcast de 4 épisodes intitulé « *Les enfants peuvent-ils parler ?* » proposé par France Culture en mai 2024.

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-les-enfants-peuvent-ils-parler>